

27 mai 2025



**GATINEAU**  
**POUR**  
**LA**  
**VIE**



# Refonte du Programme de soutien aux organismes culturels

Objectif de présentation : décision

Service des arts, de la culture et des lettres

---

Comité plénier



# Objectif de la présentation



## DÉCISION

Adopter le nouveau Programme de  
soutien aux organismes culturels.

Approuver sa bonification financière à l'étude du  
budget 2026.

# Mise en contexte

## Historique

- Programme de soutien aux organismes culturels (PSOC) créé il y a plus de 20 ans (2003).
- Gestion par le Service des arts, de la culture et des lettres.
- Programme n'ayant pas fait l'objet d'une mise à jour significative depuis sa création.
- Consultations entourant la Politique culturelle ont mis en évidence la nécessité de son remodelage pour l'adapter aux pratiques et réalités actuelles.

# Mise en contexte

## Pourquoi nous sommes ici

- Politique culturelle 2024-2034 *Rencontrer la culture* s'engage à soutenir et favoriser le développement des acteurs culturels de Gatineau (CM-2023-902 du 14 novembre 2023).
- Plan d'action 2024-2027 de la Politique :
  - Réviser le PSOC pour l'adapter aux pratiques et réalités actuelles (action 4.1.1);
  - Bonifier l'enveloppe du PSOC par l'accroissement de son budget (action 4.1.2).
- Démarche de révision du PSOC prévoit une mise en application pour le soutien municipal offert en 2026.

# Mise en contexte

## Résumé de la démarche de révision du PSOC

- Comparaison de programmes avec 14 villes du Québec et Ottawa.
- Comités de travail internes (SACL et SLSDC) : analyse et documentation.
- Ateliers de travail et échanges avec les répondants municipaux.
- Démarche participative auprès des organismes culturels (octobre 2024 à mars 2025).
  - Questionnaire en ligne : 49 % des organismes soutenus
  - Ateliers de travail : 59 % des organismes soutenus
  - Séance de validation : 49 % des organismes soutenus
  - Sondage statistiques 2024 : 53 % des organismes soutenus



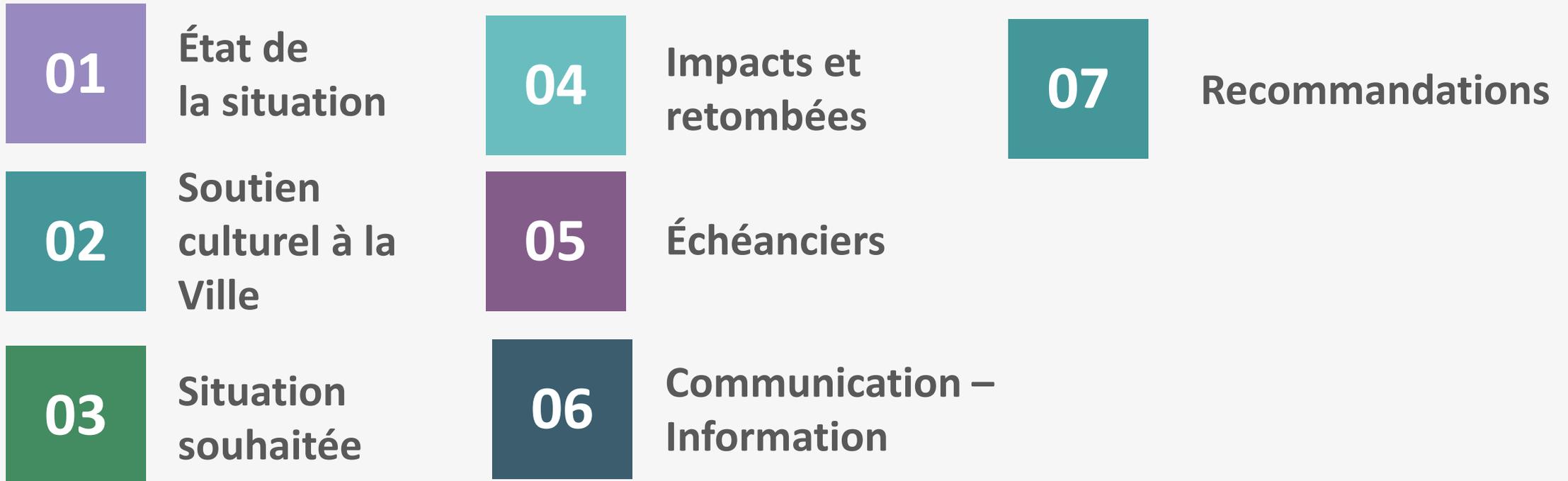
# Mise en contexte

## **Implication – Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine**

### **Refonte du PSOC traitée lors de 6 séances de la Commission en 2024 et en 2025**

- Présentation de la démarche et de l'avancement des travaux.
- Présentation des résultats de la démarches participative auprès des organismes.
- Ateliers de travail sur les orientations stratégiques du nouveau PSOC.
- Analyse des pistes de solutions.
- Recommandation au conseil municipal sur l'adoption du PSOC révisé.

# Plan de la présentation



# État de la situation



**GATINEAU**

# Milieu culturel canadien

## Sondage du Conseil des arts du Canada

### SONDAGE

Après de 1 464 organismes artistiques et culturels canadiens  
(juin et juillet 2024)

### STATISTIQUES

#### Enjeux du manque de financement

Recrutement et rétention : 80 %  
Augmentation des dépenses : 86 %  
Baisse de revenus : 54 %

#### Retombées du financement public

Bien-être de la communauté : 86 %  
Économie sociale : 83 %  
Améliorer les activités : 69 %

### CONSTATS

#### Bonification du financement public est nécessaire pour créer un milieu durable :

- Diversifier les revenus (levier de financement)
- Retenir, recruter et engager bénévoles et RH
- Développer les publics
- Améliorer l'accessibilité aux arts et à la culture



# Milieu culturel québécois

## Front commun pour les arts

**Mobilisation du milieu culturel québécois, incluant celui de l'Outaouais**  
**Revendication d'augmenter et d'indexer le financement public des arts**

### Rôle économique

- 160 000 emplois en culture au Québec.
- PIB du secteur culturel québécois : plus de 15 G\$.

### Enjeux

- Augmentation des coûts (création, production, diffusion).
- Sous-financement et dégradation des conditions de travail.
- Diminution de l'offre culturelle et des services aux citoyens.

# Milieu culturel québécois

## Front commun pour les arts (suite)

### Gains du front commun

#### Financement 2025-2026

- Hausse du budget annuel du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) à 200 M\$.
- Consolidation du budget annuel de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) à 44,2 M\$.
- Statu quo pour le financement des musées.

#### Impacts pour Gatineau

- Retombées inconnues pour les organismes culturels gatinois.
- Position défavorable de Gatineau par rapport aux autres villes et régions.
- Gatineau récolte que 1,1 % des 104 M\$ attribués par le CALQ en soutien à la mission 2024-2025.  
(7 des 446 organismes soutenus comptant pour 1,57 %).

# Milieu culturel gatinois

## Démarche participative

### Enjeu 1

Sous-financement et ressources limitées pour assumer les charges

### Enjeu 2

Recrutement et rétention des travailleurs culturels, artistes et bénévoles

### Enjeu 3

Accès limité aux ressources financières et en services, notamment de la Ville

### Enjeu 4

Déséquilibre entre les efforts consacrés au financement et ceux consacrés à la mission

### Enjeu 5

Contraintes de temps pour le développement et le partenariat (offres et partage de ressources)

Situation frontalière avec Ottawa : enjeux et atouts



# Milieu culturel gatinois – Rôles des organismes

## Démarche participative

### Rôle social

**Participation citoyenne** : 60 % des organismes accueillent 1 000 participants par an (offre de proximité).

**Implication des membres** : 65 % des organismes ont près de 50 membres (structure à échelle humaine).

**Engagement bénévole** : 80 % des organismes comptent sur environ 20 bénévoles (capital social dévoué).

### Rôle économique

**Offre culturelle** : 70 % des organismes présentent environ 30 activités et 80 % offrent des nouveautés.

**Soutien artistique** : 70 % des organismes valorisent jusqu'à 20 artistes et travailleurs culturels.

**Ressources humaines** : 55 % des organismes ont des employés, principalement entre 1 et 5.

# Soutien culturel Ville de Gatineau



**GATINEAU**

# Offre actuelle de soutien municipal

## Organismes culturels et artistes

### Ville de Gatineau

- PSOC (incluant l'EDC)
- Fonds d'animation culturelle
- Programme de soutien aux ateliers d'artistes
- Soutien aux lancements de livre et d'album
- Programme d'écrivain en résidence
- Bourse de création (Résidence - Théâtre de l'Île)
- Programme de traitement des archives

### Culture Outaouais (collaboration Ville)

- Programme Tremplin
- Bourses de création (Résidences - Culturiades)
- Programme de soutien de démarrage et de modernisation pour ateliers d'artistes

### CALQ (collaboration Ville)

- Entente de partenariat territoriale pour la collectivité de l'Outaouais

# Le programme actuel – Objectifs et soutien offert

## Objectifs du programme

- Soutenir les organismes artistiques et culturels par un appui financier ou par des services.
- Favoriser l'accès, le rayonnement et le développement de la culture sous toutes ses formes.

## Programme en deux volets

- Volet A: Soutenir la pratique professionnelle par le biais d'organismes professionnels.
- Volet B: Soutenir le loisir culturel par le biais d'organismes culturels.

## Soutiens offerts

- Financement complémentaire pour la programmation et les projets.
- Prêt de locaux, gratuitement pour les activités.
- Taux préférentiel d'assurances avec BFL Canada.
- Accompagnement par un répondant municipal.

# Le programme actuel – Principaux enjeux

## Enjeu 1

Déphasage des objectifs du PSOC avec la nouvelle Politique culturelle

## Enjeu 2

Budget dédié au PSOC **obsolète**, ne répondant plus aux besoins

## Enjeu 3

Capacités **limitées** à soutenir le développement et les nouveaux organismes

## Enjeu 4

Principes et critères non adaptés aux réalités culturelles actuelles

## Enjeu 5

Évaluation **insuffisante** du PSOC pour en mesurer les impacts



# Le programme actuel – Portrait financier

## Soutien PSOC 2024

- 43 organismes en loisirs culturels
- 32 organismes professionnels
- 6 répondants municipaux réguliers

**Soutien financier demandé : 2 581 653 \$**

**Soutien financier accordé : 1 756 731 \$ \***

**Écart : 824 922 \$**

*\*Incluant le soutien aux projets EDC (492 371 \$).*

## Pratique de loisirs culturels

19 % de l'enveloppe distribuée

Soutien médian : 3 500 \$ (20 % des revenus)

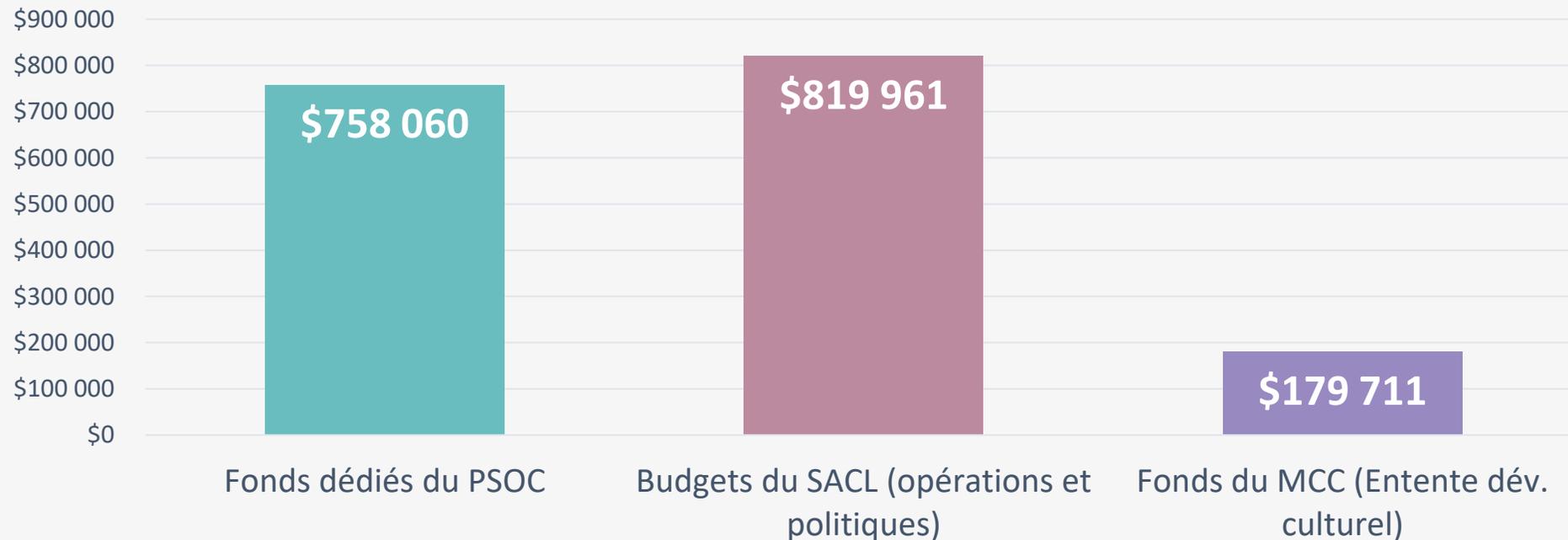
## Pratique professionnelle

81 % de l'enveloppe distribuée

Soutien médian : 30 150 \$ (15 % des revenus)

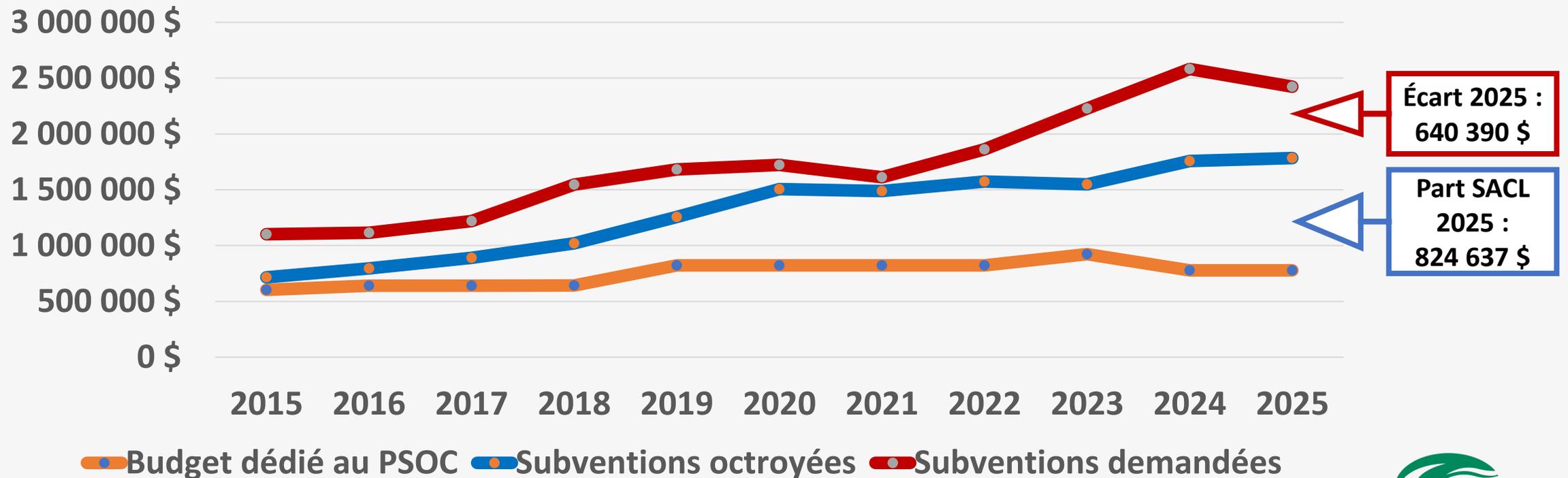
# Le programme actuel – Portrait financier (suite)

## Montage financier de budget du PSOC en 2024



# Le programme actuel – Portrait financier (suite)

## Fluctuations budgétaires du PSOC de 2015 à 2025



# Comparaisons avec d'autres villes

## Principaux constats

### Soutien structurant et adapté

- Prioriser le **soutien à la mission** et **pluriannuel**, ancré dans une politique claire.

### Transparence et équité

- Favoriser une **gouvernance ouverte**, des critères d'analyse équitables et une gestion souple des subventions.

### Évaluation pertinente et cohérente

- Intégrer une évaluation **quantitative, qualitative et d'impact**, adaptés aux types d'organismes.

### Saturation des fonds de subvention

- Augmenter le budget des fonds de soutien et réduire les écarts inéquitables de l'historicité.

### Révision des mécanismes actuels

- Évaluer l'intégration de **jury de pairs** pour les demandes des organismes professionnels.

# Comparaison de budget 2024 de programmes municipaux similaires à la mission

Ville	Budget de subvention	Nombre d'organismes	Soutien moyen	Population	Per capita	Commentaires
Ottawa	5 202 554 \$	128	40 644 \$	1 097 760	4,73 \$	Professionnels et loisirs culturels
Québec	3 200 000 \$	80	40 000 \$	592 884	5,40 \$	Professionnels
<b>Gatineau</b>	<b>1 206 560 \$</b>	<b>75</b>	<b>16 087 \$</b>	<b>305 334</b>	3,95 \$	<b>Professionnel et loisirs culturels</b>
Longueuil	658 500 \$	11	59 863 \$	261 987	2,51 \$	Professionnels
Lévis	1 250 000 \$	50	25 000 \$	159 436	7,84 \$	Professionnels et loisirs culturels
Saguenay	2 527 748 \$	34	74 345 \$	152 341	16,59 \$	Professionnels et loisirs culturels

# Situation souhaitée



**GATINEAU**

# Objectifs

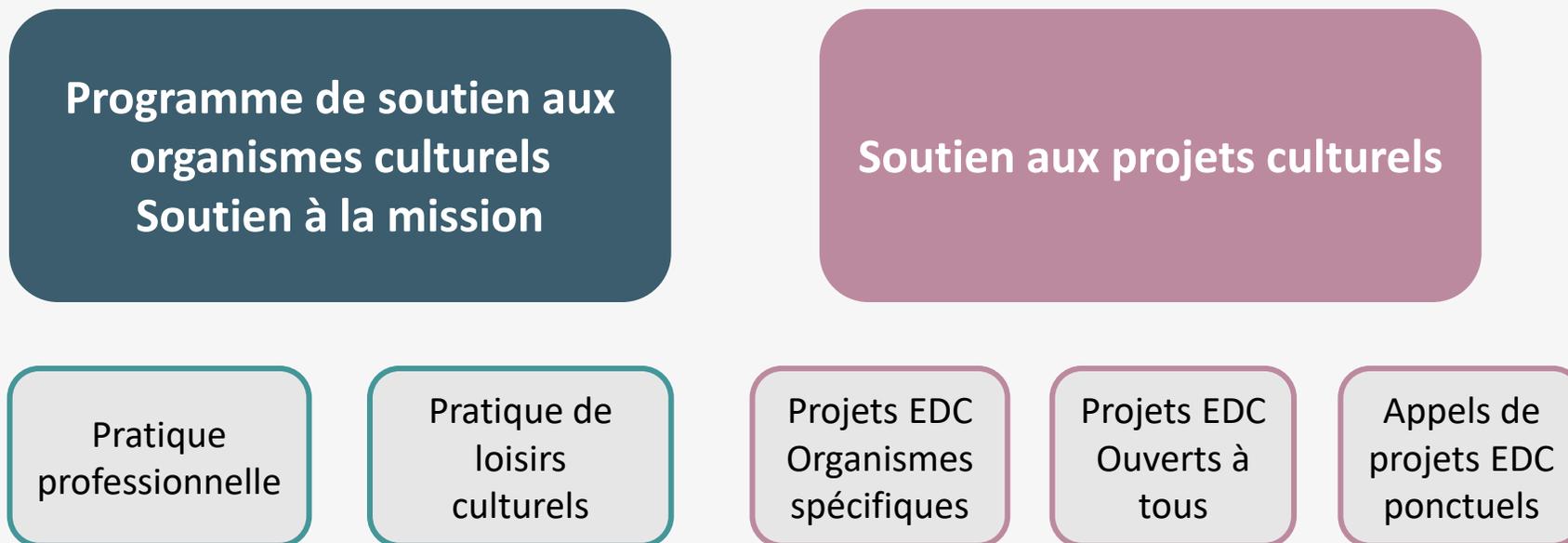
## Vitalité culturelle gatinoise

1. Bonifier la création, la production et l'offre artistiques et culturelles
2. Encourager la rétention des artistes et des travailleurs culturels
3. Développer les disciplines et les pratiques liées aux arts et à la culture

## Efficacité administrative

1. Renforcer l'efficacité du processus
2. Accroître la transparence et l'engagement
3. Instaurer une démarche d'amélioration continue

# Structure du nouveau Programme



# Grands changements – Administration du nouveau programme

- **Alignement clair et mesurable**  
Cohérence entre les objectifs, les critères et le processus d'analyse des demandes
- **Allègement administratif**  
Réduction des demandes inutiles, adaptation des exigences pour les petits organismes (DI-048)
- **Transparence renforcée**  
Publication des résultats, transmission de rétroaction, intégration d'experts formés (évaluation des organismes professionnels)
- **Amélioration continue**  
Mise en place de bilans réguliers et modernisation des outils



# Grands changements - Soutien offert aux organismes

- **Soutien centré sur la mission culturelle**

Programme soutenant prioritairement la mission des organismes culturels

- **Financement différencié et stabilité**

Adaptation du soutien selon les types d'organismes (professionnels et loisirs culturels)

Offre de stabilité aux organismes professionnels (soutien pluriannuel)

- **Volet dédié aux projets culturels**

Implantation d'un volet spécifique pour les projets de l'EDC

# Gouvernance du nouveau programme

## Service des arts, de la culture et des lettres

- Établir l'admissibilité
- Mettre en place les comités d'analyse
- Finaliser les recommandations de soutien
- Accompagner les organismes soutenus

## Comités d'analyse

- Évaluer les demandes de soutien
- Établir les recommandations d'organismes à soutenir

*\*Composition selon les volets du programme (professionnel, loisirs culturels, projets)*

## Conseil municipal

- Approuve et adopte le soutien recommandé



# Principes du nouveau programme

## Principe 1

Tendre vers un soutien équitable selon les disciplines, le territoire et les niveaux de maturité des organismes

## Principe 2

Évaluer la pertinence, la performance, le développement et la qualité de l'offre des organismes

## Principe 3

Moderniser l'analyse avec de nouveaux critères et des experts culturels (pratique professionnelle)

## Principe 4

Garantir la transparence par des communications régulières avec le milieu culturel

## Principe 5

Offrir un accompagnement cohérent grâce à des outils et à la formation du personnel



# Buts et objectifs du nouveau programme

## Buts



- Soutenir de façon durable le **développement culturel** de Gatineau en contribuant à la **pérennité d'un réseau d'organismes** culturels comme forces vives du milieu.
- Soutenir la mission des organismes en **renforçant leurs capacités** à réaliser leur mandat de manière durable et cohérente.

## Objectifs

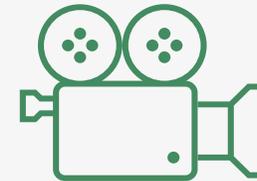


- Favoriser le **développement** des organismes, de leurs disciplines et champs d'intervention culturels.
- Faciliter la participation et l'accès des **Gatinois** à la culture (citoyenneté culturelle).
- Soutenir le développement et la **rétenion** des artistes, travailleurs et spécialistes culturels, bénévoles et administrateurs.
- Appuyer la **relève**, les initiatives émergentes et l'**innovation** en culture.
- Améliorer la connaissance, la conservation et la valorisation du **patrimoine** culturel.
- Contribuer à consolider le rôle des organismes dans l'**écosystème** culturel gatinois.

# Soutien à la mission

Volet – Pratique professionnelle

Volet – Loisirs culturels



# Conditions d'admissibilités du nouveau programme

## Un organisme doit notamment

- 1 Être un **OBNL** ou une **coopérative de solidarité admissible** (sans ristourne/avantage privé), ayant une mission axée sur les arts, la culture et/ou le patrimoine (au 1er janvier de l'année de la demande).
- 2 Avoir son **siège social à Gatineau**.
- 3 Réaliser **51 % et plus** de ses activités sur le territoire gatinois.
- 4 Être **directement responsable** de ses activités.
- 5 Compter des **membres résidents à Gatineau** (au moins 51 % pour le loisirs culturels).

# Soutien financier à la mission du nouveau programme \*

## Pratique professionnelle

- Soutien annuel
- Soutien pluriannuel
- Maximum annuel de 40 % d'un budget, jusqu'à concurrence de 160 000 \$

## Pratique de loisirs culturels

- Soutien annuel
- Maximum annuel de 50 % d'un budget, jusqu'à concurrence de 45 000 \$

\* Selon les budgets disponibles

# Soutien financier à la mission du nouveau programme (suite)

## Pratique professionnelle

Évaluation	Catégorie A Budget d'opération 99 999 \$ et moins	Catégorie B Budget d'opération 100 000 \$ à 299 999 \$	Catégorie C Budget d'opération 300 000 \$ à 599 999 \$	Catégorie D Budget d'opération 600 000 \$ et plus
Excellente (90-100)	Jusqu'à 40 %	Jusqu'à 35 %	Jusqu'à 30 %	Jusqu'à 25 %
Très bonne (80-89)	Jusqu'à 35 %	Jusqu'à 30 %	Jusqu'à 25 %	Jusqu'à 20 %
Bonne (70-79)	Jusqu'à 30 %	Jusqu'à 25 %	Jusqu'à 20 %	Jusqu'à 15 %
Avec réserves (60-69)	Jusqu'à 25 %	Jusqu'à 20 %	Jusqu'à 15 %	Jusqu'à 10 %
Faible (50 à 59)	Jusqu'à 20 %	Jusqu'à 15 %	Jusqu'à 10 %	Jusqu'à 5 %
Risqué (49 et moins)	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun

# Soutien financier à la mission du nouveau programme (suite)

## Pratique de loisirs culturelle

Évaluation	Catégorie A Budget d'opération 24 999 \$ et moins	Catégorie B Budget d'opération 25 000 \$ à 74 999 \$	Catégorie C Budget d'opération 75 000 \$ et plus
Excellente (90-100)	Jusqu'à 50 %	Jusqu'à 45 %	Jusqu'à 40 %
Très bonne (80-89)	Jusqu'à 45 %	Jusqu'à 40 %	Jusqu'à 35 %
Bonne (70-79)	Jusqu'à 40 %	Jusqu'à 35 %	Jusqu'à 30 %
Avec réserves (60-69)	Jusqu'à 35 %	Jusqu'à 30 %	Jusqu'à 25 %
Faible (50 à 59)	Jusqu'à 20 %	Jusqu'à 15 %	Jusqu'à 10 %
Risqué (49 et moins)	Aucun	Aucun	Aucun

# Impacts

## Gain

Augmentation du financement possible pour 92 % des organismes actuellement soutenus dans le PSOC.

## Limite

Statu quo du financement pour 8 % des organismes dont le soutien actuel dépasse le pourcentage maximum admissible.

# Dépenses admissibles au soutien à la mission du nouveau programme

**Frais d'administration**  
(salaires, loyers, équipements, etc.)

**Frais de réalisation**  
(création, production, diffusion, cachets d'artistes, etc.)

**Frais de communication**  
(promotion, publicité, honoraires, etc.)

**Frais de formation**  
(employés, bénévoles, administrateurs)

**Frais Logistiques**  
(liés aux activités)

# Soutien en services à la mission du nouveau programme

Selon la disponibilité des ressources



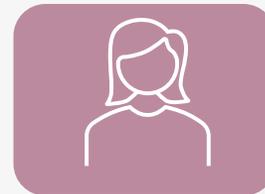
Prêt de locaux ponctuels



Assurances à taux préférentiel  
(payées par l'organisme)



Prêt d'équipements  
ponctuels pour les activités



Soutien d'un répondant  
municipal



Promotion d'activités dans  
le [Calendrier de la Ville](#)



Prêt de locaux permanents  
(organisme mandataire de la Ville)

# Soutien à la mission – Évaluation et attribution du nouveau programme

## Critères d'évaluation

**35 % : Qualité et pertinence de l'offre**

**30 % : Impacts de l'offre et de l'organisme**

**25 % : Saine gouvernance et santé financière**

**10 % : Développement durable et écoresponsabilité**

*Sous-critères distincts loisirs culturels et pratique professionnelle*

## Principes d'attribution

Soutien financier déterminé en fonction du budget disponible et calculé selon une combinaison des éléments suivants :

- **Note attribuée** par le comité d'analyse, basée sur les critères d'évaluation.
- **Pourcentage admissible**, modulé selon le montant demandé et le budget d'exploitation de l'organisme.



# Admissibilité au soutien pluriannuel professionnel du nouveau programme

## Critères d'admissibilité

Respect des critères d'admissibilité du programme

Soutenu au fonctionnement depuis au moins 3 ans à titre d'organisme professionnel

Soutien au fonctionnement de 10 000 \$ et plus par année

Crédibilité démontrée et collaboration avec la Ville de Gatineau

Partenariats actifs avec des acteurs clés du territoire

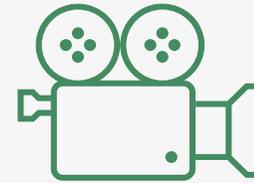
Orientations stratégiques en faveur de la pérennité

Plan d'action et budget pluriannuels déposés

Aucune dette (sauf immobilisations) ni déficit récurrent

# Soutien aux projets

## Entente de développement culturel



# Conditions d'admissibilités aux projets du nouveau programme

## Un organisme doit notamment

- 1 Être un **OBNL** ou une **coopérative de solidarité admissible** (sans ristourne/avantage privé).
- 2 Avoir son **siège social à Gatineau**.
- 3 Proposer un projet lié à l'**Entente de développement culturel**.
- 4 Proposer un projet sur le **territoire de Gatineau**.
- 5 Être **directement responsable** de ses activités.

# Soutien offert aux projets dans le nouveau programme

## Soutien financier

Maximum de 75 % du budget de projet, jusqu'à concurrence de 20 000 \$.

## Soutien en services

- Répondant municipal
- Locaux et équipements ponctuels
- Promotion d'activités dans le [Calendrier de la Ville](#)

# Soutien financier aux projets du nouveau programme (suite)

## Projets culturels

Évaluation	Pourcentage du soutien
Excellente (90-100)	Jusqu'à 75%
Très bonne (80-89)	Jusqu'à 70 %
Bonne (70-79)	Jusqu'à 65 %
Avec réserves (60-69)	Jusqu'à 60 %
Faible (50 à 59)	Jusqu'à 45 %
Risqué (49 et moins)	Aucun

# Dépenses admissibles aux projets dans le nouveau programme

**Frais de gestion de projet  
(10 %)**

**Frais d'honoraires professionnels  
et d'expert-conseil**

**Frais de rémunération  
d'employés liés au projet**

**Frais de réalisation**

**Frais de transport et de  
location d'équipements**

**Frais d'achat de matériel  
(10 %)**

**Frais d'achat de logiciel (sous  
conditions)**

# Soutien aux projets – Critères d'évaluation du nouveau programme

## Critères d'évaluation

- 30 % : Qualité et pertinence du projet
- 30 % : Impact du projet
- 30 % : Capacité de réalisation
- 10 % : Ouverture aux nouvelles pratiques et à l'innovation

## Principes d'attribution

Soutien financier déterminé en fonction du budget disponible et calculé selon une combinaison des éléments suivants :

- Note attribuée par le comité d'analyse, basée sur les critères d'évaluation.
- Pourcentage admissible du budget du projet.

# Versement des subventions et reddition de comptes dans le nouveau programme

## Subvention annuelle

### Subvention de moins de 25 000 \$

- 1 versement

### Subvention de 25 000 \$ et plus

- 1er versement (90%)
- 2e versement (10%)

Sous respect des conditions établies.

La reddition de comptes doit respecter les directives municipales.

## Subvention pluriannuelle

### Subvention de moins de 25 000 \$

- 1 versement annuel

### Subvention de 25 000 \$ et plus

- 1er versement annuel (90%)
- 2e versement annuel (10%)

Sous respect des conditions établies.

La reddition de comptes doit respecter les directives municipales.

## Subvention aux projets

### Subvention en 2 versements

- 1er versement (75%)
- 2e versement (25%)

Sous respect des conditions établies.

La reddition de comptes doit respecter les directives municipales.

# Impacts et retombées



**GATINEAU**

# Impacts budgétaires

## Coûts assumés par le SACL



Objet	Budget	Note
Virements permanents de fonds SACL pour consolider le budget du PSOC	Politique culturelle	137 500 \$
	Animation culturelle	10 000 \$
	Ateliers d'artistes	60 000 \$
	Patrimoine	61 000 \$
	Politique du patrimoine	160 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>428 500 \$</b>

# Impacts budgétaires (suite)

## Coûts administratifs (SACL)



Objet	Budget	Note
Ressource humaine surcroît (facteur de succès de la transition)	143 077 \$	Prolongement de 12 mois du surcroît Coordination de projet – Refonte du PSOC (Politique culturelle)
Formation (organismes et administration)	15 000 \$	2 formations / an (2 ans) (opérations)
Comités d'analyse (membres externes)	15 000 \$	Journée de jury, nombre de dossier mission ou projet (opérations)
<b>TOTAL</b>	<b>173 077 \$</b>	

# Impacts budgétaires (suite)

## Bonification du programme



Objet	2026	2027	2028	Note
<b>Bonification annuelle du PSOC</b> <b>montant de base : 1 206 560 \$</b> <b>(3,95 \$ / h)</b>	<b>300 000 \$</b> <b>+ 0,98 \$ / h</b> <b>(4,93 \$ / h)</b>	<b>110 000 \$</b> <b>+ 0.36 / h</b> <b>(5,29 \$ / h)</b>	<b>240 000 \$</b> <b>+ 0.79 \$/ h</b> <b>(6,08 \$ / h)</b>	Rattrapage et atténuation graduelles, nouveaux organismes  2027 : hausse modeste en raison des ententes pluriannuelles 2026- 2027  70 % pratique professionnelle 30 % loisirs culturels

**650 000 \$ amorti sur 3 ans**

# Impacts



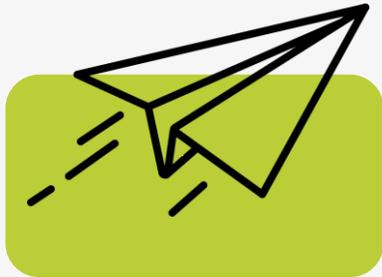
## Vitalité du milieu culturel

1. Fournir aux organismes un levier financier pour diversifier leurs revenus.
2. Soutenir la consolidation et la croissance des organismes.
3. Favoriser la rétention et la relève des artistes et travailleurs culturels.
4. Permettre l'amélioration de l'offre culturelle.

## Qualité du niveau de service

1. Accompagner les organismes et les répondants dans la transition (gestion de changement).
2. Outiller les organismes et les répondants par des formations appropriées.
3. Uniformiser l'évaluation et la rétroaction pour promouvoir les bonnes pratiques en administration de programme.

# Opportunités



1. Démontrer la reconnaissance de la Ville envers le milieu culturel (amélioration du lien de confiance).
2. Contribuer à la santé et au bien-être des citoyens en soutenant significativement le milieu culturel (épanouissement individuel et collectif).
3. Assumer son rôle de leadership de 4e ville du Québec en soutenant un milieu en développement.
4. Affirmer que la culture enrichit l'économie, la collectivité et l'identité gatinoises.

# Échéanciers



**GATINEAU**

# Grandes étapes à venir

<b>27 mai 2025</b>	Présentation au Comité plénier	<b>Sep.-nov. 2025</b>	Période de dépôt et d'analyse des demandes
<b>10 juin 2025</b>	Adoption au conseil municipal	<b>Décembre 2025</b>	Adoption du budget 2026
<b>Juin 2025</b>	Appel de candidatures pour les comités d'analyse	<b>Janvier 2026</b>	Adoption des subventions par le conseil municipal
<b>Juin-août 2025</b>	Rencontres des organismes et formations	<b>Février 2026</b>	Transmission et publication des résultats et rétroaction

# Transition et amélioration continue du nouveau programme

## Analyses 2025 et 2026

- Freins à l'accessibilité aux locaux et salles
- Pertinence d'un Conseil des arts pour Gatineau

## Transition 2025 à 2027

- Préserver les acquis et accueillir de nouveaux organismes
- Favoriser une progression adaptée du financement (catégorie budgétaire, pointage)
- Corriger des iniquités et des incohérences par du rattrapage financier ciblé

## Amélioration 2029 et en continu

- Évaluer et faire le bilan du PSOC après trois ans de soutien
- Ajuster et améliorer le programme dans un cycle de quatre ans

# Communications - Informations



**GATINEAU**

# Étapes de communication

**Juin 2025**

Communiqué de presse à la suite de l'adoption du PSOC

**Juin 2025**

Présentation du nouveau PSOC aux organismes

**Août 2025**

Ouverture de la période de dépôt des demandes

**Sept. 2026**

Séances d'information / accompagnement pour organismes

# Recommandations



**GATINEAU**

# Recommandation de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine

**La Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine recommande au conseil municipal (séance du 30 avril 2025) :**

## **CACLP-2025-01**

- D'adopter le nouveau Programme de soutien aux organismes culturels;
- D'autoriser le Service des arts, de la culture et des lettres de mettre en œuvre le nouveau programme.

# La Comité plénier recommande au Conseil municipal :

**CP-ACL-2025-01**

D'adopter le nouveau programme de soutien aux organismes culturels.

**CP-ACL-2025-02**

D'autoriser le Service des arts, de la culture et des lettres à mettre en œuvre le nouveau du programme.

**CP-ACL-2025-03**

De mandater le Service des arts, de la culture et des lettres à procéder à l'évaluation et l'amélioration continue du programme.

## La Comité plénier recommande au Conseil municipal :

### CP-ACL-2025-04

D'autoriser le trésorier à virer les sommes nécessaires au budget d'opération du programme de soutien aux organismes culturels.

### CP-ACL-2025-05

D'autoriser le trésorier à prévoir une bonification financière de 300 000 \$ pour l'année 2026, de 110 000 \$ pour l'année 2027 et de 240 000 \$ pour l'année 2028, conditionnellement à l'approbation du financement lors de l'étude du budget 2026.